

CGT Educ'action 01 > Vos droits > **Professeur.es contractuel.les du 1er degré : faites respecter vos droits (...)**



## **Professeur.es contractuel.les du 1er degré : faites respecter vos droits individuels et collectifs !**

lundi 20 novembre 2023, par [CGT educ'action](#)

« **Il y aura un enseignant devant chaque élève** », a déclaré **Gabriel Attal fin août**. L'année dernière à la même date, l'ancien ministre avait affirmé : « Il y aura un professeur devant chaque classe à la rentrée ». Même refrain, même chanson, mêmes constats de la CGT Éduc'action.

*Dans le 4 pages ci-dessous, découvrez nos conseils et nos revendications pour les professeur.es contractuel.les du 1er degré. Cliquez sur l'image pour accéder à l'intégralité du dossier !*



## PROFESSEUR ES CONTRACTUEL LES DU PREMIER DEGRÉ

FAITES RESPECTER VOS DROITS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS

LA CGT ÉDUCATION, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE



### DES RÉFORMES QUI FRAGILISENT ENCORE PLUS LES NON-TITULAIRES

« Il y aura un enseignant devant chaque élève », a déclaré Gabriel Attal. Et oui. L'année dernière à la même date, nous avions exactement aussi dit : « Il y aura un professeur devant chaque classe à la rentrée ». Le même refrain, la même chanson, et les mêmes constatés de la CGT Éducation.

Une nouvelle fois, nombreux sont les territoires qui manquent d'enseignants. L'équation était de toute évidence insoluble. Et là, face aux postes non-pourvus en cette rentrée, l'Éducation nationale a, une nouvelle fois, dû recourir de façon massive aux contractuels recrutés le plus souvent au pied levé, avec une petite formation espérée, et ce dans le premier cadre du second degré.

Dans ces conditions et simple liste des conditions déplorables de recrutements (titulaires ou non), comment attirer de nouvelles-velles candidatures ? À commencer par la rémunération ! Nous faisons régulièrement le constat d'une rémunération à la tête du/des la classe. Nous déplorons en effet pour les non-titulaires une inégalité de traitement entre les personnels selon leur discipline, leur lieu d'affectation, leur expérience professionnelle antérieure, leur niveau de diplôme. La CGT Éducation dénonce une gestion à géométrie variable des personnels sans cadre national, une individualisation de la rémunération et de l'avancement, la mise en concurrence des personnels, en somme, la casse des cadres collectifs.

Et le Pacte ne fait que renforcer la gêne de proximité avec un danger accru pour les non-titulaires. Ils/elles sont déjà soumises à l'avalanche de l'évaluation de leurs IEM, sous pression afin d'accepter des missions sous peine de non-renouvellement ou font déjà face aux dires locaux. Au-delà du Pacte, c'est l'ensemble des réformes qui a un impact

encore plus fort sur les plus précaires qui restent parmi les personnels touchés : réforme des retraites, assurance chômage, réforme de la note paye...

Dans les faits, le pourcentage de non-titulaires dans l'Éducation nationale ne cesse d'augmenter et les bilans sociaux confirment la précarisation de tous les personnels en touchant tous les métiers : enseignants, administratifs, AED, AEL, la loi de Transformation de la Fonction publique a individualisé les carrières, augmenté la contractualisation et dévot plus de poids au management local. Cet accroissement de la précarité qui fragilise particulièrement les femmes ne peut pas être une solution : temps de travail incomplet ; bas niveau de salaire ; évaluation de carrière quasi nulle ; postes partagés ; éloignement géographique ; contrats qui s'enchaînent...

REPARATION DES DROITS DES NON-TITULAIRES

La CGT Éducation, syndicat intercatégoriel, a toute sa place dans la lutte menant à la résorption de la précarité dans l'Éducation nationale. La CGT continue de revendiquer la titularisation de toutes, sans condition de concours ni de nationalité avec une seule formation institutionnelle offerte : une augmentation immédiate de 40% et un SMIC à 200€ brut ; une grille de salaire alignée sur celles des titulaires et l'égalité salariale entre les femmes et les hommes ; le renforcement des droits sociaux des non-titulaires et la reconnaissance de leurs qualifications ; une formation de qualité et adaptée aux besoins de tous.



### POUR LES NON-TITULAIRES, LA CGT ÉDUCATION REVENDIQUE ...

- la titularisation de toutes, sans condition de concours ni de nationalité, comme seule réponse juste à la question de la précarité
- l'arrêt du recours massif aux personnels précaires
- dans l'immédiat, la garantie de réembauche des personnels non-titulaires
- la cohérence de gestion avec une grille de salaire alignée sur celle des titulaires (sans rémunération au mérite)
- le renforcement des droits sociaux des non-titulaires et la reconnaissance de leurs qualifications

